

N° 48
Printemps
2009

Dans le vif : J. Germain
annonce l'ouverture
d'une vélo-station p. 5

Dernière limite :
Vélo-école ! Les cours de
printemps commencent.

le Grand Tour(s) à Vélo

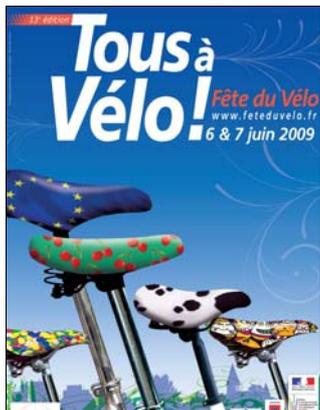
2€



Magazine trimestriel du Collectif Cycliste 37

Fête du vélo 2009

MODE : FIXIES p.15



Les vélos-dingos seront présents à la Fête du Vélo avec toutes leurs folies, y compris la miraculeuse Tour Eiffel.



PONT D'ARCOLE : le sujet devient pressant p. 7

CONFERENCE : Un débat profond introduit par le président de la FUB p. 7

BALADE NOCTURNE : c'est le 10 juillet et à ne pas manquer p. 2



SCHEMA TRANSPORT en route avec le Conseil Général p. 5

ARTICLE 415-3 : Il faut des aménagements conformes p.6

DOSSIER : la Fête du Vélo s'organise pp. 8- 9

Et c'est la douceur qui revient !!!

Editorial :

La Fête du Vélo 2009 prend une ampleur imprévue. En raison de plusieurs facteurs.

La Ville de Tours s'investit profondément de son côté et permet un rassemblement de qualité sur le site de l'île Balzac proche de l'ancien vélodrome.

Le programme est exceptionnel. Et ceci grâce à la collaboration de différents services municipaux.

Nos adhérents se mobilisent pour créer des balades convergentes en collaboration avec les services municipaux aux activités sportives, avec les clubs de cyclotourisme ou de VTT, etc.

Appel est fait auprès des autres associations cyclistes car la fête du vélo n'est pas la fête

d'une seule pratique, bien au contraire.

Notre site Internet se fera le reflet de l'évolution des projets.

La promotion du vélo passe par une démonstration de nombre et de dynamisme. Nous voulons peser sur les choix de société. Avoir du poids !

Le rapprochement de tous les acteurs qui souhaitent une profonde activité de valorisation de notre pratique est effectif ici.

La Maison du Vélo, future car nécessaire, trouve déjà sur le terrain les acteurs qui la feront vivre.

Gérard Rollin

La Fête du Vélo devient un événement majeur
Réservez le 7 juin 2009 pour un grand moment !

Tout commence à s'agiter. Et nous devons intervenir un peu partout. De très importants rendez-vous nous attendent. Notez tous! Et profitez de la Fête du Vélo, ce sera exceptionnel.

Nocturne

Moment important pour nous: la randonnée de Cyclo-TransEurope commencera le 11 juillet à Tours. Plusieurs tourangeaux sont déjà inscrits au voyage vers Bayonne!

Nombreux sont ceux qui feront une ou deux ou trois étapes avec le groupe.

En avant-première une randonnée nocturne aura lieu le vendredi soir. Nous ferons visiter à nos amis les monuments de la ville en profitant des éclairages touristiques.

Nos amis randonneurs seront heureux de discuter avec les indigènes que nous sommes.

La promenade est gratuite pour les adhérents du CC37 et puis bien sûr pour les randonneurs de CTE.

Internet

Webmestre : Le CC37 a désormais son site. Ceci a été rendu possible grâce au travail de Jacques Englebert.

Nous en sommes aujourd'hui à une présentation sommaire, mais le site s'étoffera peu à peu.

La priorité a été donnée aux téléchargements (pour obtenir un tract, un formulaire, un document quelconque). Essayez /

<http://tours.fubicy.org>

Agglo

Le groupe de réflexion sur le Schéma d'Agglo s'était déjà réuni en février. Il faut maintenant poursuivre le travail après la première rédaction

Suite aux différentes discussions, il faut poursuivre cette rédaction et produire un document de travail pour nous tous, pour les communes mais surtout pour les élus et techniciens de la Communauté d'Agglomération.

Réunion le 16 juin à 17h30 mais il est impératif de contacter Francis Bousquet pour se procurer le document provisoire.

Nocturne à Vélo

Monuments de Tours



Vendredi 10 juillet 2009

Balade guidée et commentée CC37

6 km environ (centre-ville de Tours)

À l'occasion de la rando Trans-Européenne

RdV 21h30 au Vinci, 1 €/pers

Gratuit jeunes, chômeurs, handis, adh. CC37

Infos : 02.47.50.69.74 <http://tours.fubicy.org>

Bourse aux Vélos: Quelques soucis d'organisation font qu'il est mieux d'annuler l'animation prévue. Nos excuses.

LA VELO-ECOLE

Le printemps est entamé et une nouvelle campagne d'inscriptions est lancée pour une nouvelle série de cours.

Le quartier des Deux-Lions apparaît de plus en plus comme un lieu idéal pour se lancer. La proximité de Loire-à-Vélo permet des escapades sympathiques.

Les élèves peuvent s'y rendre facilement en transports en commun.

C'est pour cela que l'équipe recherche activement un local pour déposer nos vélos. Car

un vrai débutant par définition ne sait pas en faire et donc n'en possède pas.

Le Quartier des Deux-Lions concentre les recherches mais il reste pour l'instant peu construit (avec des immeubles aux garages vélos ridicules!!!).

L'équipe de la Vélo-Ecole sera présente sur l'île Balzac lors de la Fête du Vélo le dimanche 7 juin après-midi. Vous pourrez alors discuter et faire connaissance.

Des petites séances de cinq minutes seront proposées.

agenda

Détails en pages intérieures. Notez bien car pas de rappel.

Mercredi 13 mai 2009

Expertise technique Loire à Vélo partie agglo

RdV 14h00 tunnel du Lac

Inf: G. Rollin 02.47.50.69.74

Samedi 16 mai 2009

Bourse aux vélos.

Annulée

Dimanche 7 juin 2009

Fête du Vélo: Tours, etc.

Voir informations spéciales

Inf: Isabelle: 02.47.20.91.31

DEPART DE CYCLO-TRANSEUROPE

Vendredi 10 juillet 2009

Balade nocturne avec Cyclo-TransEurope (CTE)

RdV 21h30 au Vinci.

Samedi 11 juillet 2009

Départ de Cyclo-TransEurope vers Saumur (et Bayonne).

RdV 11h00 gare de Tours

Mardi 16 juin 2009

Groupe de Travail « Schéma d'Agglomération »:

Réfléchir aux grands axes; 17h30 au FJT

Inf: Francis 02.47.35.60.52

Du 15 au 22 septembre :: Semaine de la MOBILITE

Samedi 3 octobre 2009

Balade Vallée de l'Indre

Inf: Pierre 02.47.28.32.50

Semaine Sécurité Routière

« Cyclistes Brillez »

Du 12 au 17 octobre

Cours de Printemps



Inf: Gunhild 0247.25.99.96

Indifférence des médias et du public, incompréhension des professionnels, le Code de la Rue peut mourir étouffé par la bêtise.

La Crise !

Nous ne pouvons plus nous contenter d'attendre et nous avons décidé d'agir.

Ci-dessous, en résumé, les principales lignes d'action.

♠ Intervention

Une audience auprès du Préfet est demandée. Notre souhait est d'exprimer nos inquiétudes quant à une non-application du Code de la Rue. Une réflexion est nécessaire pour engager une véritable dynamique.

Par ailleurs un travail d'information nous paraît nécessaire auprès des élus et directeurs de services de voirie. La Préfecture pourrait trouver des solutions..

♠ La loi

L'article 415-3 n'est pas du tout appliqué en Touraine. Il est devenu clair, net et précis. Une piste possède le même degré de priorité que la voie qu'elle accompagne.

Le CC37 fera entendre la voix des usagers cyclistes sans états d'âme. (voir page 6).

♠ Zones 30

L'élargissement de zones 30 est l'outil qui facilite la mise en place des doubles-sens cyclables.

Nos schémas de généralisation ont été bien perçus. Nous entendons les poursuivre. Puis faire des propositions notamment dans des petites villes (Bléré, Manthelan, etc.) où les sens uniques sont rois.

L'exemplarité d'aménagement est à valoriser. Car il ne suffit pas de poser trois panneaux et deux zébras. Nous souhaitons donc mettre en exergue certains quartiers bien conçus.

♠ Doubles-sens

Un combat sans repos sera notre avenir, hélas. Un courrier est prêt à être envoyé pour demander la liste des rues à 30 et des sens uniques dans la commune. Rappel des textes avec demande de rencontre pour en parler. Et là encore nécessité d'exprimer notre impatience.

En cas de refus, nous signi-

Immobilisme

Nous voyons avec angoisse les semaines passer et rien d'important n'émerge dans l'actualité urbaine de notre région.

Le Code de la Rue aura bientôt un an et rien n'aura évolué concrètement.

Certes on nous parlera de Grenoble, de Strasbourg, de Bordeaux, de Lille, de Nantes qui ont agrandi leur territoire apaisé... Mais ici, la douceur tourangelles est réelle.

Nous avons écrit à un grand nombre de municipalités de l'agglomération et nous allons poursuivre vers les autres villes du département. Aucune réponse, ni positive ni négative. Le silence.

Scénario catastrophe:

Nous savons très bien que la meilleure manière de tuer une loi, c'est la passivité.

Et notre angoisse est claire :

Le 31 juillet 2010, c'est la fin de la période transitoire du Code de la Rue et personne n'aura rien fait.

Option 1: tout reste ainsi. Et tout tourne comme avant.

Option 2: la Préfecture s'inquiète et envoie un rappel aux communes. Alors, il y aura une multitude de dérogations

fierons en Préfecture notre désaccord.

Car si personne ne proteste, qui d'autre le fera? Certainement pas la Préfecture qui ne peut tout inspecter.

Les adhérents seront sollicités à nouveau pour suivre le dossier sur le terrain.

G.R.



Chevron, chevron, picto, Chevron, chevron.



Double-sens à Gand: la largeur n'est pas un problème.

pour que les rues à 30 restent comme elles sont.

Anticiper et prévenir

Nous ne souhaitons donc pas rester immobiles en attendant un train qui n'arrivera pas. Et nous préparons nos arrières.

Cette page propose diverses actions à mener à tous les niveaux, mais surtout à l'échelle municipale où les aménagements sont orchestrés.

Dans le même temps, le CC37 intervient à d'autres niveaux pour avertissements.

Menaces précises

Nous préparons tous les recours en justice nécessaires pour agir efficacement. Par exemple si un accident survient sur un site non-conforme, alors nous nous porterons partie civile.

Dans la mesure où nous aurons prévenu largement les aménageurs, nous n'aurons aucun scrupule à exercer des recours en justice.

Donc cher ami lecteur, tu dois prendre ta plume ou ta salive pour agir maintenant.

DERNIERE MINUTE

Jeudi 16 avril 2009, nos sonnettes ont retenti. Et la nouvelle a attristé tout le monde du vélo dans la région.

Notre amie Jeanine Taligaud, cycliste de toujours, vient de nous quitter. Malgré la maladie, elle tenait à participer à nos activités.

Voici peu encore nous la rencontrons au Comité de Suivi Vélo de Tours ainsi qu'aux réunions de préparation de la Fête du Vélo.

Avec Claude, elle a été le pilier du cyclotourisme en Touraine depuis les années cinquante.

Pour le Collectif

Cycliste 37, elle fut parmi le noyau fondateur de l'association lors de l'inauguration du premier Pont de Saint-Cosme.



Si elle a pratiqué un peu la compétition, nous retiendrons surtout son engagement en faveur du cyclotourisme et du cyclisme en général.

Au nom de tout le Collectif Cycliste 37, j'exprime ici nos sympathies à Claude, son compagnon, qui continuera son action et aussi à l'U.C.T. où elle a tant œuvré.

Gérard Rollin

Notre photo : Jeanine en 2007 lors de la fête du vélo à Saint-Martin-le-Beau.

Une nouvelle équipe s'installe. Peu de changements mais un affinage des tâches des uns et des autres. Et une vitesse tranquille.

Notre Assemblée Générale 2009



Une belle rangée d'élus était venue honorée notre A.G. La présence de toutes ces personnalités était une marque de sympathie très importante pour nous. Au delà des propos sur le Code de la Rue, nous retiendrons la volonté de se préoccuper des cyclistes, de dialoguer avec nos représentants; mais aussi le désir d'avancer localement sur les sujets brûlants de notre société du tout automobile.

Avaient tenu à être présents:

Pour le Conseil Général, Mme Martine Belnoue et M. Alain Kerbriand-Postié, vices-présidents. Pour les municipalités, MM. Mmes Mourier-Dubourg et Texier (Tours), M. Gilardeau (Joué) et M. Gadrat (Chambray). Prévenus fort tard (par notre faute), d'autres ont tenu à s'excuser vigoureusement. Pensons à M. Gatard (Chambray) qu'un ennui technique retint à 200 m de la salle. Merci à tous et que désormais nous avançons fermement. *G.R.*

L'A.G fut riche et variée.

On ne peut la résumer brièvement mais souligner quelques temps forts.

La contribution claire et dense de notre président national Christophe Raverdy avec un débat parfois pointu.

Le repas, moment chaleureux, qui permit de retrouver des amis et puis en connaître de nouveaux.

Les expositions et les stands variés avec notamment la participation exceptionnelle d'Erick Marchandise (Cyclo-Transeurope).

Vers un Code de la Rue II

Notre Président Christophe Raverdy présenta brillamment les nouveautés apportées par le Code de la Rue. Nous n'y reviendrons pas.

Le débat évolua ensuite vers des perspectives d'innovation du Code de la Rue II en cours d'élaboration. On peut relever les points suivants :

- Généralisation du tourne-à-droite aux feux rouges ;
- Progressivité des peines, les infractions des cyclistes ayant des conséquences beaucoup moins graves que les autres usagers.
- Reconnaissance du principe de prudence à l'égard du plus faible, notamment dans l'in-

demnisation par les assurances.

- Autorisation de la remontée d'une file de voitures à l'arrêt. Et autorisation des sas vélos sans bande d'accès.
- Traits continus et larges pour limiter les sas vélos ;
- Favoriser les trottoirs transversants ;
- Définition de l'encadrement des groupes pour vélobus et randonnée (comme en Belgique).
- Obligation de laisser passer les piétons sur P. Piétonnier.
- Sanction de 135 euros (dangereux) pour les véhicules stationnés en empiétant sur le trottoir.



Christophe Raverdy, notre président national.

Les représentants du CC37

Gérard Rollin sera donc notre Président pour une nouvelle année.

Le rapport d'orientation approuvé le samedi 28 mars insiste sur la nécessité de développer les activités de promotion du vélo.

Il aura ainsi à mettre en valeur nos capacités d'interventions auprès des principales collectivités territoriales. Cela peut se réaliser à travers les contrôles techniques.

Les différents projets doivent se consolider pour arriver à des équipes solides de bénévoles en attendant des appuis solides pour une meilleure efficacité.

Il lui faudra comme par le passé suivre l'actualité pour réagir le cas échéant aux bonnes et mauvaises nouvelles.

Francis Bousquet est Vice-Président. Il assure plus particulièrement le suivi des aménagements, notamment dans les diverses communes du département. A ce titre, il est particulièrement

en relation avec nos correspondants locaux.

La réelle application du Code de la Rue, notamment dans les zones 30, sera le dossier brûlant en cours.

Frédéric Ageorges continue d'assurer la Vice-Présidence. Il est particulièrement en charge des déplacements départementaux (dont les transports en commun).

Il aura à dynamiser le Conseil Général pour qu'une politique

vélo renaisse après les changements politiques récents. La mise au point d'un schéma départemental des transports en commun sera un autre chantier à suivre de près.

Isabelle Béjanin sera une nouvelle fois aux avant-postes. Sa Vice-Présidence sera orientée vers les grands projets de Promotion du vélo et ils sont nombreux.

Avec un nécessaire développement pour aboutir à la création d'une Maison du Vélo.

L'annonce par voie de presse d'une Vélo-station dans l'ancien parking Vinci est un message très important. Reste pour nous tous la nécessité de transformer l'essai.



Aller à vélo à l'arrêt d'autocar puis garer en sécurité à proximité. Une nécessité et même un droit.

LA VELO-STATION

Complémentarités indispensables

La gare de Tours est au cœur de la cité : c'est une chance historique majeure pour le développement des circulations douces. Descendant du train, le voyageur peut facilement rejoindre les pôles majeurs de notre agglomération à pied ou à vélo. La station d'autocars et la proximité des multiples arrêts d'autobus de la Place Jean- Jaurès amplifient encore cette bonne configuration.

L'annonce dans la presse de la création d'une **Vélostation** est une très bonne nouvelle. M. Jean Germain a lancé un message audacieux qui avance avec force des grandes options et nous ne pouvons que l'en féliciter. Nous savons peu de choses du projet mais déjà il est possible d'extrapoler sur l'avenir.

Les villes qui ont lancé les premières vélostations (Chambéry, Grenoble, etc.) attestent du succès de ces structures. Les réalisations de Vélos en Libre-Service (VLS) dans le sillage de Vélov' et de Vélib' ont un peu détourné l'attention mais le vent tourne un peu. Les VLS en villes moyennes piétinent bien souvent et il est devenu nécessaire de reconsidérer la formule adéquate. C'est un travail de Bureau d'Etudes.

Une Vélo-station est un local de services : stationnement abrité et gardé, location de vélos, service d'entretien du vélo, informations, etc. Un travail de professionnels qui est parfois assuré par une association fortement liée à la municipalité (en DSP : Délégation de Service Public).

Le parking de l'Hôtel de Ville arrivé en bout de course peut effectivement se convertir utilement en Vélostation ; reste à mesurer l'ampleur de l'impact négatif lié à la distance depuis la gare SNCF. En plein cœur de la ville et adossée à l'Hôtel de Ville, elle peut profiter d'un beau succès.

Notre préférence égoïste va plutôt à l'idée d'une **Maison du Vélo**. Cette entité purement associative peut rassembler différents partenaires sensibles au besoin d'une promotion du vélo. Pour notre part, nous développons déjà différentes activités susceptibles de trouver place en ce lieu à construire à partir du néant. La population peut y trouver toutes sortes d'animations qui visent à valoriser notre pratique.

C'est donc une idée différente de la Vélostation. Mais les deux peuvent cohabiter, voire se compléter.

Gérard Rollin

> Fil Vert

Le schéma départemental des transports est en cours d'élaboration. Ce qui nous oblige à faire le point.

C'est le moment de proposer une intermodalité de qualité en valorisant le rôle du vélo.

Par exemple, il est nécessaire d'élargir l'offre de transport vélos par autocar sur des relations où il n'existe pas de lignes de trains comme par exemple Tours- Preuilly-sur-Claise ou Tours- Château-La-Vallières. La ligne Tours-Vallères a servi de premier essai.

Aux principales stations Fil Vert en milieu rural des stationnements vélos sécurisés sont nécessaires avec aussi des locations de vélos aux principales stations en milieu rural, mais aussi à Loches, Chinon, Amboise. De même, à certaines stations importantes d'autobus ou de tramway de l'agglomération pour justement faciliter l'intermodalité.

Un stationnement gardé et une location de vélos aux heures d'ouverture des Parkings Fil Bleu.

Un tarif attractif Car-vélo sera utile pour accéder aux nombreuses boucles de Pays en construction.

Frédéric Ageorges

Brèves

Désormais, tous les vélos non-démontés sont acceptés dans les trains qui sillonnent la Normandie.

Toujours pas de vélos dans le TGV Duplex ! Les associations de cyclistes sollicitent à nouveau par courrier, le Président de la SNCF, G. Pépy

Malgré les engagements pris en 2007, le groupe Thalys renoncerait à aménager un espace vélo dans ses TGV qui circulent entre la France, le Bénélux et l'Allemagne. Un courrier vient d'être adressé au Groupe Thalys.

Considérée par la SNCF, comme étant un « produit de bas de gamme », la Résa vélo-payant obligatoire pour l'accès au TGV et certains Corail, est toujours impossible à obtenir sur les automates en gare et sur Internet. L'utilisateur cycliste est oublié.

Aux dernières nouvelles, le Futur Matériel Régional qui circulera à partir de 2013 dans nos Provinces Françaises n'accorderait que peu ou pas d'espaces vélos. Les associations de cyclistes se mobilisent en s'adressant aux Présidents de Régions. F.A.



A droite, le site pressenti pour la Vélo-station, dans l'actuel parking Vinci.

Proximité de la gare ou proximité de l'Hôtel de Ville? Seule une étude peut aider au bon choix.

Les concertations se développent et aboutissent à des réalisations. Il faudrait cependant doubler le rythme des réalisations..

Saint-Cyr

Dernièrement, l'adjoint Michel Gillot a reçu le CC 37. Celui-ci nous a présenté 2 nouveaux projets.

1) la poursuite du réaménagement du Bd De Gaulle, avec prise en compte du vélo en contre-allées.

2) la création de bandes cyclables rue Bergson.

Reste à se pencher sur le problème des giratoires sur le Bd De Gaulle pour prendre en considération les cyclistes et les piétons. Une visite de terrain à bicyclette avec l'adjoint a permis d'améliorer certains détails.

Michel Gillot, qui par ailleurs est Président de la Commission Vélo de Tour(s)Plus, veut réétudier et rendre, tout comme le CC 37, le Schéma Directeur Cyclable réellement utilitaire, donc plus direct.

Une bonne piste à suivre....
Frédéric Ageorges

Fondettes

Depuis le début de l'année 2009, à Fondettes, le Comité de suivi Vélo s'est réuni à 2 reprises.

Officiellement, le CC 37 est représenté aux côtés de parents d'élèves et d'usagers cyclistes dont notre adhérent Jacques Englebert qui se montre très constructif. Il n'en demeure pas moins que le travail à faire est important.

Longue vie à ce comité...



Un bourrelet en béton est en cause à Montlouis.

Chambray

Suite à l'entretien du 18 février 2009 avec M. Josselon, Maire- Adjoint chargé de la voirie et circulation qui nous a été présenté le projet de la réalisation de la future avenue des Platanes.

Les imperfections du circuit vélo du Centre-Ville vont être supprimées à partir de mars. Nous avons de bonnes nouvelles en ce qui concerne l'exécution d'une passerelle réservée aux piétons et cyclistes qui franchira l'autoroute A10 en direction du VC 300.

C'est dommage que la ville de Chambray-lès-Tours n'ait pas entretenu les pistes cyclables encombrées par la neige et le verglas.

Saint - Avertin :

Nos félicitations à la ville de St- Avertin qui a rendu possible la circulation des cyclistes sur ces voies cyclables en les dégagant de la neige et du verglas ces temps derniers. Nous remercions également la municipalité de nous avoir goudronné l'allée de l'Impériale, ainsi que la piste cyclable de la rue de la Bellerie primitivement revêtue de gravillons.



Montlouis :

Comme suite au dépôt d'un dossier établi par l'Union Cyclotouriste de Touraine, les pistes cyclables de l'Avenue Victor-Laloux vont être refaites intégralement à partir du printemps.

La piste actuelle est responsable de la chute de plusieurs cyclistes dont une a provoqué le décès d'un membre de l'UCT. Les surélévations en béton de synthèse seront enlevées et une bande blanche sera peinte en remplacement.

Veigné :

Suite à nos diverses demandes, les ponts qui enjambent l'autoroute A85 ont maintenant une ligne blanche

62

Joué-les-Tours

Deux sujets sont actuellement en cours :

- **L'application du code de la rue** ; Pour ce faire la municipalité nous a fait parvenir son travail de recensement des soixante-deux sens uniques de la commune. Nous réfléchissons donc à ceux que nous allons proposer en double-sens cyclable. Une réunion spécifique aura lieu sur ce point avant les vacances d'été. A la réunion du 21 janvier a été annoncé la mise en zone 30 de tout le quartier de la Grande Bruère à titre expérimental et l'extension de la zone 30 rue des Pomiers (qui permet l'accès au Collège Beau-lieu) et autour du centre commercial de la Vallée Violette. Deux doubles-sens cyclables devraient voir le jour. On avance donc sur cette commune.

- **La préparation de la fête du vélo** ; elle a fait l'objet de la dernière réunion le 18 février. Elle se prépare donc avec le service des sports de la ville et le conseiller ayant en charge le sport dans les écoles. Il serait intéressant que Ballan-Miré rejoigne la convergence de Joué mais pour l'heure pas de réponse à notre envoi du dossier. Nous sommes surpris que le dernier bulletin municipal (avril, mai, juin) de Joué ne mentionne pas l'événement.

- Pris que nous sommes par ces deux gros dossiers nous n'avons pas pu revenir sur les nombreux points antérieurs dont certains assez anciens tardent à être réalisés comme la mise en conformité de la signalisation sur les bandes et pistes cyclables, la réfection des peintures pour les bandes cyclables de l'Avenue de la République et de la rue de la Douzillère.

F.B. et A...S.

> la loi !

Article R415-3 du Code de la Route
Modifié par Décret n°2008-754 du 30 juillet 2008 - art. 8

III. - [Tout conducteur doit céder le passage aux cycles et cyclomoteurs circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager.

L'article R415-3 est un sujet d'irritation dans nos rangs. La nouvelle version (Code de la Rue du 30.07.2008) est encore plus précise. Nous demandons instamment une mise en conformité.

Une carte postale imprimée est à disposition des adhérents pour écrire aux municipalités qui tardent. (téléchargeable ou disponible lors de nos sorties et rencontres). En informer le CC37 qui poursuivra avec deuxième courrier moins affable puis étude transmise en Préfecture.



Passage non-conforme à St-Martin-le-Beau. Nécessité de marquer au sol la traversée et de bien dégager la visibilité.

Comment le cycliste peut-il voir ce qui arrive vite derrière lui par la route? Il serait responsable même si le véhicule arrive vite?

Ponts

Des pénalisations à surmonter en priorité

Les ponts sur les rivières et le fleuve sont les points noirs en Touraine. Chaque pont appelle une réponse urgente.



Quatre voies sur le boulevard Pompidou alors que plus au nord il est à deux voies, c'est incompréhensible. Ceci contribue aux vitesses excessives et donc à une pollution accrue.

Trois voies suffisent pour dégager deux bandes ou bien une piste bidirectionnelle. Il y a la place !



Axe Nord-Sud, l'Av. Pompidou franchit le Pont d'Arcole puis conduit aux Fontaines, et plus loin vers Saint-Avertin et Chambray via rue de Beugaillard. Zone interdite aux cyclistes? La continuité est évidente, alors pourquoi tergiverser encore?

Charade

Mon premier coule dans nos veines (avec ou sans alcool);
Mon deuxième est la moitié de dix ;

Mon troisième est l'action du fantôme dans un château de Silésie;

Mon quatrième est une note de musique.

Mon cinquième est le roi des animaux (sauf au zoo) ;

Mon sixième est le nombre d'yeux chez les mammifères terrestres munis de poils.

Mon dernier est fait par le bébé après le biberon, dans l'hémisphère nord.

Et mon tout est le coût du Périphérique Ouest (6,5 km) avec le Pont de Saint-Cosme.

L'art de se faufiler comme... les anguilles.

Un accident sans trop de gravité eut lieu sur le Pont Mirabeau. La presse déclara que le cycliste « se faufilait » parmi les automobiles.

Mais en regardant de plus près, il voulait tourner à gauche en descendant du coteau.

Et comment faire pour tourner à gauche sans « se faufiler »? C'est une situation impensable au XXI^{ème} siècle. Mettre sa vie en danger chaque jour en descendant de l'IUT ou de Vaucanson?

Toujours économes nous avons demandé deux couloirs d'autobus et des sas.

« Au Pont d'Arcole, tu serres des fesses ou tu décolles »

Cambronne (*Œuvres complètes Tome 2 p. 743*)

Le débat existe depuis tant de temps qu'il va mériter le titre de serpent de mer de l'agglomération tourangelle. En général nous ne souhaitons pas nous substituer aux ingénieurs qui réfléchissent aux options techniques. Cependant nous souhaitons présenter ici-même quelques facteurs qui devraient peser sur la balance au moment de trancher.

Deux options sont envisageables : un aménagement sur le pont existant ou une passerelle à proximité. Notre préférence (selon les critères en notre possession) vont à la première solution et nous souhaitons en donner les raisons.

Une piste bidirectionnelle sur le côté Est du pont est la plus opportune. Il faut simplement prendre la largeur nécessaire pour permettre le passage.

A trouver sur un encorbellement ou plutôt en empiétant sur la chaussée auto.

Nous circulions voici peu encore sur ce pont ; C'est l'augmentation du trafic qui nous en a exclu ! Nous demandons donc notre part de la

chaussée !

Il resterait trois files auto, ce qui est bien suffisant quand on compare avec les parties plus au nord du boulevard Pompidou.

Par ailleurs, il est possible dans le sens sud-nord de se reporter sur l'autoroute pour aller au centre de Tours.

Sinon un élargissement du trottoir est encore possible. Mais qu'y gagnerait-on?

Les avantages de cette solution sont nombreux

Un avantage financier car les modifications à apporter sont faibles.

Une piste bidirectionnelle sur le côté Est du pont est la plus opportune.

Une solution rapide car facilement réalisable. Cet aménagement serait en cohérence avec

les aménagements existants avec la partie nord du Boulevard Pompidou.

La continuité cyclable serait assurée vers les aménagements du boulevard.

Le trajet est direct alors qu'une passerelle impliquerait des détours peu encourageants.

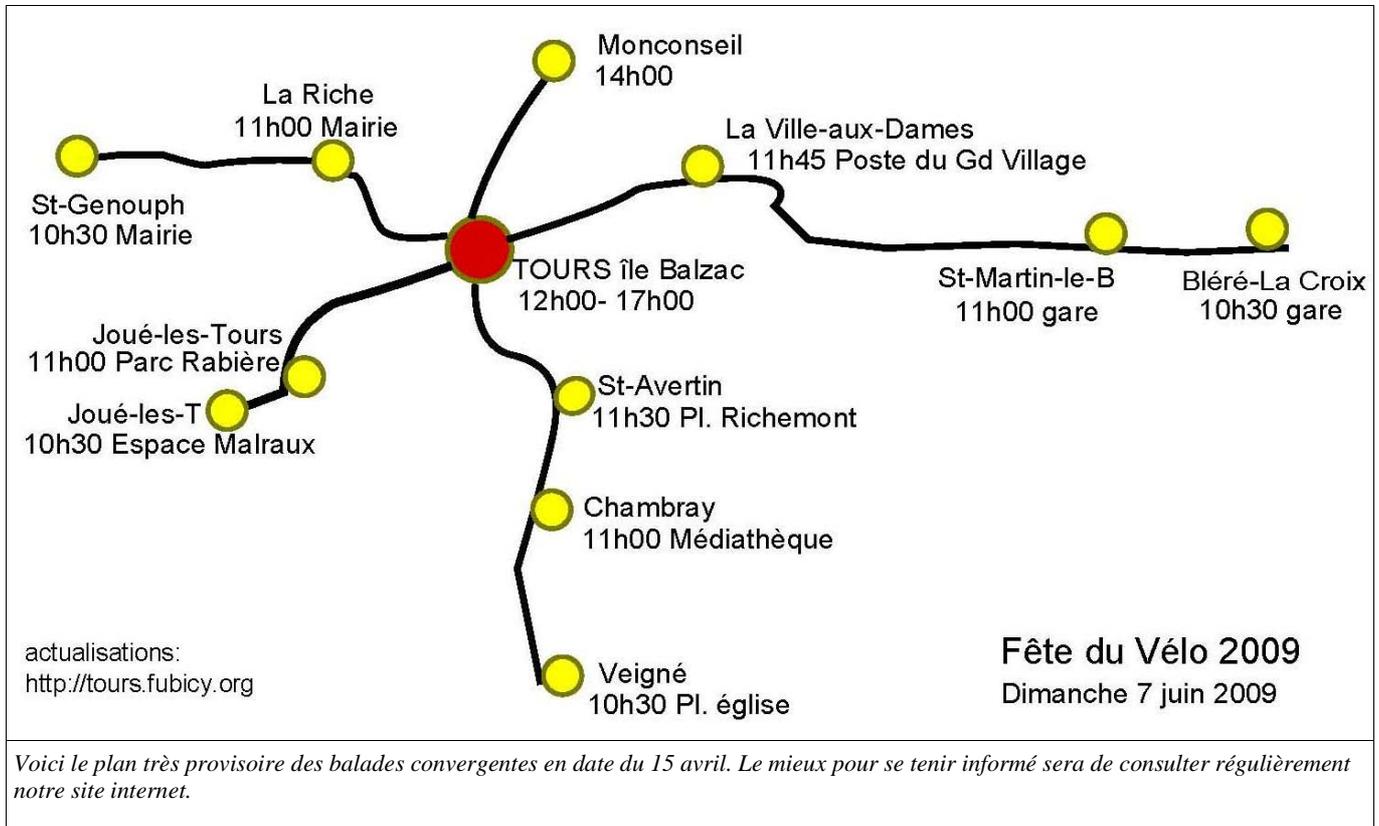
Gérard Rollin



Une solution pour Mirabeau: le sas avancé. Ici à Bruxelles (Bd Schmidt). Je veux tourner à gauche mais je dois couper trois files auto (!!!). Je serre à droite pour me placer sur le sas avancé placé à gauche du P. Piétons. (le sas normal est tout à droite).

Multiples balades convergentes

Nous convergerons vers l'île Balzac ce dimanche 7 juin 2009. Chaque balade a ses propres organisateurs et son organisation. L'Internet permettra de suivre l'évolution des projets.



Depuis treize ans, le premier week-end de juin est le rendez-vous de tous les cyclistes.

La Fête du Vélo est une initiative de la FFC (Fédération Française de Cyclisme), de la FFCT (de Cyclo-Tourisme), de la Fubicy (cyclistes quotidiens), du Club des Villes Cyclables, de l'Association des Départements Cyclables et bien sûr du Conseil National des Professionnels du Cycle.

Le principe prend de l'ampleur et en Indre-et-Loire c'est la même chose. Se déroulent chaque année des initiations au bi-cross BMX, des randonnées cyclo-touristiques, des animations de toutes sortes.

Le CC37 s'y engage depuis trois ans et mobilise les éner-

gies.

La Ville de Tours souhaite développer un événement important le dimanche 7 juin et a concentré ses efforts vers l'île Balzac où nous nous retrouverons tous. (voir page suivante).

Des balades convergentes vers l'île Balzac sont à mettre sur pied et il est utile de contacter les associations, les services des sports dans les mairies.

Le plan ci-dessus rassemble les éléments en notre possession ce 15 avril.

1. Au départ de Bléré-La Croix (gare), le CC37 organise une balade pour les Blérois et Crucifixiens pour rejoindre le gros de la troupe devant la gare de **St-Martin-le-Beau**. Une halte technique à **La-Ville-aux-Dames** permettra d'attacher quelques wagons de Gynépolitains. Nous reprendrons ainsi la piste Victor-Lefèvre et une nouvelle fois nous collecte-

gné, devant l'église un premier groupe de Vindiniens partira en direction de **Chambray** (à la Médiathèque) où nous serons reçus comme des reines (petites). Et un petit effort pour rattraper les Avertinois bien échauffés.

3. Joué-les-Tours s'organise bien: A deux pas de **l'Espace Malraux** ce seront des adeptes de BMX qui feront quelques démonstrations avant de rejoindre le **Parc de la Rabière** où quelques animations sont prévues. Et tout ce beau monde descendra par la Voie Verte de Tailhard.

4. La Riche sera un autre pôle en préparation.

5. D'autres collectivités préparent leur participation et il est délicat de les présenter tant que le projet n'est pas finalisé. Sinon en deux mots des entreprises engagées dans un PDE (à Tours-Nord), des communes qui n'ont pas encore conçu leur organisation. Tout va évoluer.

G. Rollin

FETE

rons de la consoude pour exposer sur l'île Balzac.

2. Au départ de Veigné

pour un grand rassemblement

Dossier

La Ville de Tours y met le paquet. Elle s'engage résolument dans le principe de Fête du Vélo. Un programme alléchant se monte.

Île Balzac capitale du vélo.

Ce dimanche 7 juin les cyclistes convergeront à partir de midi pour pique-niquer. Tables et stands de restauration seront à disposition.

Des démonstrations de BMX et VTT Trial apporteront une animation permanente: Professionnels de Freestyle en acrobaties au sol et aériennes. Initiation pour intéressés.

Les Vélos Dingos seront à votre disposition pour adultes et enfants.

Animations musicales tout l'après-midi.

Stands :

- V. de Tours :aménagements
- Prêt gratuit de vélos
- Circuit École Enfants avec la Police municipale
- Fil Bleu : Vélociti
- Fil Bleu: réseau Transports en commun
- Professionnels du vélo
- Stands associatifs
- Comité Quartier Rives du Cher: expo sur le quartier
- Tours Plus: marquage gratuit des vélos
- CC37 : vélo-conférence
- CC37: vélo-école
- CC37: patrouille
- CC37 Contrôles techniques

Le CC37 sera présent sous quatre formes;

1.Vélo-école: stand, jeux et cours express; l'occasion de préparer la bonne décision.

2.Patrouille: expo, fiches de signalement, débats; C'est un centre d'observation du réseau existant.

3.Vélo-Conférence: « L'eau, le Cher et Nous » par M. Gilles Deguet à 14h00 et à 15h00; pour ceux qui ont manqué celle de novembre.

4.Contrôles techniques gratuits pour les visiteurs; vérification de points basiques du vélo.

Venez nous rencontrer à l'un de ces points et éventuellement apportez vos idées.

Echos de la « Vélo-Conférence » du dimanche 9 novembre 2008

Un récent numéro de **Tour(s) à Vélo**, particulièrement riche en informations, initiatives nouvelles... lançait notamment cette super-idée : faire découvrir aux cyclistes tourangeaux de nouveaux itinéraires à travers l'agglomération, à l'occasion d'une rencontre – avec les responsables de l'Association et aussi d'une personnalité « compétente », autour d'un thème concernant notre patrimoine local et ses enjeux (plus que jamais d'actualité !).

La météo étant ce jour-là peu favorable, nous n'étions qu'une poignée à gagner les Rives du Cher où, d'étape en étape, M.DEGUET (militant du Collectif Loire Vivante : toute une référence !) a réveillé notre mémoire et ouvert nos yeux... sur l'histoire de l'aménagement du Cher (Projet Royer : 40 ans d'artificialisation !) : du canal Cher- Loire de 1850 (jamais vraiment exploité, vite remplacé par le

train !) jusqu'à l'autoroute ; urbanisation des rives (Rives-du- Cher, puis Fontaines), entraînant des travaux « compensatoires » (élargissement du lit de la rivière, digues...), et des problèmes d'évacuation des eaux usées ! ; barrages « à aiguilles », et solutions à trouver pour permettre aux poissons migrateurs (saumon, anguille, alose...) de remonter le courant pour frayer... ; risques d'inondation toujours actuels (des îles formées « naturellement » constituant un obstacle à l'écoulement des eaux ; nappe phréatique saturée...) ; une ligne de réseau ferré à réouvrir, en lien avec le futur tramway ? (« tram-train »)...

Voilà un aperçu des sujets abordés par notre intarissable conférencier, qui a su nous passionner !

Puisse ce genre de rencontre se renouveler – avec si possible un bon nombre de participants !

Annie BLANC

DU



**Dépôts de matériel !
Les véhicules motorisés
seront interdits sur l'île
entre 11h30 et 17h30.**

VÉLO

Samedi 6 juin Programmation urbaine Ville de Tours

- Exposition « Victor Lefèvre et le vélodrome » dans le péristyle de l'Hôtel de Ville; dès le 20 mai avec des supports photographiques.
- 11h30 Commémoration « Victor Lefèvre » au carrefour de Verdun (site de l'ancien vélodrome).
- 14h30 Parade de cyclistes: depuis le Lac jusqu'à Tours sur Loire; avec vélos-taxis et les vélos jaunes. Avec un accompagnement de musiciens.

Sur notre site internet, nous présenterons les animations prévues dans les autres villes d'Indre- et- Loire.

Nos pistes formeraient presque un réseau, et c'est tant mieux. Mais il faut supporter les innombrables ressauts sur un long itinéraire.

Niveau zéro

Contrairement à ce qu'on nous objecte fréquemment, il est tout à fait possible de faire des entrées de trottoirs et des aménagements cyclables au niveau zéro sans que l'écoulement de la pluie soit en cause. C'est une demande des cyclistes, ainsi que des personnes en fauteuil roulant mais aussi de celles qui déplacent des poussettes. Une vaste démarche est en cours de façon disparate.

Saint-Avertin en est une excellente illustration :

Une révision complète des bateaux est entamée depuis deux ans et on aboutit désormais à un ensemble confortable et cohérent. Par exemple, l'avenue du Gal De Gaulle

est quasiment terminée ; l'avenue de Beau-gaillard est rendue bien utilisable par les piétons et handicapés ; La rue de Rochepinard et ainsi que la rue de Grammont. Récemment se sont ajoutés à la liste la rue Paul-Doumer, la rue André et le giratoire de la rue de Larçay.

L'élimination des ressauts nécessite un peu de technique et surtout beaucoup de bonne volonté. Il suffit de modérer la pente vers un caniveau à peine concave. Et utiliser les guides techniques (par exemple, les Principes d'Aménagements Cyclables édités par Tours Plus).

A **Tours**, trop de voies cyclables sont au niveau + 2 cm ; Les mal-voyants aiment les rebords de trottoir pour

prévoir le danger car ceux-ci sont détectables à la canne. Par contre, avec l'installation de bandes podotactiles collées au sol (BEV Bandes d'Eveil à la Vigilance) ils sont plus rassurés.

Saint-Pierre possède une désagréable collection de ressauts sur ses principales avenues.

Saint-Cyr a commencé la pose de bateaux au niveau zéro mais tout n'est pas réglé, loin de là.

Pourquoi le niveau zéro ?

Pour les usagers à roues et roulettes en général. Dans le cas particulier des cyclistes c'est un problème de confort général, notamment pour le postérieur. Par ailleurs, les bordures de trottoirs (même à +2 cm) voilent les roues qui sont fragilisées par l'emploi d'alliages d'aluminium. La mécanique en général souffre énormément.

Le saut d'une bordure ordinaire de trottoir n'est pas chose anodine, or trop souvent on nous envoie sur des trottoirs pas du tout prévus pour cette chose et la « voie » se termine par un saut. A Bléré, rue du 11-novembre, c'est un supplice.

Des efforts sont entrepris récemment mais il reste fort à faire.

Un cycliste chargé, un touriste par exemple, endommage sérieusement ses mécaniques dans ces manœuvres pénibles. Il faut alors changer les rayons ce qui n'est pas une besogne facile. D'ailleurs, demande-t-on aux automobilistes de sauter des bordures de trottoirs ? Non ? alors c'est pire pour nous.



Passage mixte tout récent face à IKEA et malheureusement au niveau +2. On remarque sur le trottoir la bande podotactile qui aide les mal-voyants (et aussi les valides !)

Entreprises



L'armature est identique aux Vélociti et c'est la décoration qui fait la différence.

Tours

Des vélos de service ont été acquis par la municipalité de Tours en deux temps : dix en sept 2007 et quatorze en sept 2008. Dans la foulée de Vélociti et ses vélos jaunes, la ville en a profité pour commander des vélos identiques avec une décoration plus basique et personnalisée par un pare-jupe sur roue avant..

Ils sont à la disposition des employés de la ville dans un cadre professionnel. Quatorze sont répartis dans plusieurs services et dix sont au parking vélos pour une mise à disposition de tous.

L'entretien de ces vélos est assuré par le service Parc Autos de la ville.

Le parking vélos de la municipalité a été agrandi (reprise de places de véhicules légers). En moyenne, il y a une cinquantaine de bicyclettes.

Une initiative à imiter dans d'autres communes.

On arrose...

M. Pierre Texier, maire-adjoint à la circulation a été élu au Conseil d'Administration du Club des Villes Cyclables pour la Ville de Tours..

M. Michel Gillot, Président du Groupe de Pilotage Vélo à la communauté d'agglomération a été lui aussi élu pour Tours Plus.

C'est pour nous la confirmation d'un engagement progressivement plus grand de ces deux collectivités en faveur des circulations « actives ».

D'autres villes du département sont aussi membres du Club.

Saint-Avertin

a traversé les intempéries avec un bon feu vert : le déneigement rapide et efficace des pistes cyclables.

Nous qui avons tant peiné dans les bas-côtés glissants, en sommes réjouis.

Un feu vert qui signifie rouge pour toutes les autres communes...



Le double-sens de la Rue Walvein est agréable. Les automobiles ont largement la place de passer (ou de rouler vite). Et nous pourrions avoir plus de largeur.

Une vigilance de chaque instant

L'hiver a révélé les faibles des collectivités. Prises dans l'urgence, elles ont négligé les cyclistes (plus fragiles).

> Patrouille

Le Patrouilleur à Bordeaux.

L'accueil fut très chaleureux pour compenser une météo catastrophique. Nos deux délégués (Thomas Joire et Bernard Largeaud) étaient allés contacter nos homologues bordelais surtout pour étudier l'implantation du tramway.

Mais ce fut aussi l'occasion de comparer les résultats de la patrouille entre nos deux agglomérations.

Beaucoup de similitudes bien sûr, notamment au sujet des stationnements illicites sur les bandes cyclables. Mais à Bordeaux l'association Vélo-Cité 33 monte régulièrement des actions en concertation avec la police municipale : par exemple, un groupe d'usager effectue un tour de patrouille et colle des autocollants sur les vitres des contrevenants (avec sonnettes, appels, etc.). Dix minutes plus tard passe une équipe de police qui verbalise et soixante minutes plus tard c'est la fourrière qui fait son apparition. Une pratique qui nous séduit beaucoup et que nous tenterons d'instaurer

peu à peu.

La grandeur de l'agglomération bordelaise fait que l'entretien est conçu différemment : par exemple, le nettoyage est réalisé en premier sur les grands axes. Mais d'un autre côté, les travaux prennent plus en compte les voies cyclables (contournement établi à la peinture jaune et signalisation). Et curieusement ces pratiques font que les maîtres d'ouvrage font plus attention à la réfection de la peinture à la fin des travaux (cause principale d'effacement des voies).

Nous avons été épatés d'apprendre que les racines étaient vite rognées et rattrapées par un enduit de surface. Ceci nécessite un raccord tous les six mois environ en attendant les gros travaux, mais l'usager est satisfait car le danger est supprimé.

Tout ceci nous donne des idées d'interventions pour l'avenir.

Nous disposons maintenant d'autocollants à placer sur la vitre, en plus des faux-PV. Nous les demander lors des diverses manifestations.

15



Ch. Raverdy remet à Bernard Largeaud la Sonnette d'Or pour le remercier de 15 années de patrouille.

Conseil Général

Nous étions inquiets d'apprendre que le CG37 s'orientait vers une politique de navigation sur la Loire, rejoignant en cela le CG du Loiret qui brille pour sa non-politique cyclable. Eh bien nous ne sommes plus inquiets mais catastrophés: rien n'est prévu pour 2009, aucun projet, aucune réalisation de voirie, etc.

C'est un retour une décennie en arrière et nos représentants ont insisté pour que quelques timides réalisations émergent enfin. Notamment sur les sorties de ville.

Les pistes dépendant du CG37 nous causent bien du souci. Si la piste de la route de Chinon à Joué a été bien refaite suite à nos multiples interventions, il reste bien des zones qui se dégradent.

La piste de Monts devient quasiment impraticable et les travaux promis l'an passé ne sont pas arrivés. Il s'agit pourtant d'un axe majeur de sortie d'agglomération (il y en a peu, très peu!).

Quant à la piste de Langenerie, celle-ci est dans un état déplorable. Elle est souillée de terre et de cailloux.

> Brèves

RESPECT des SAS VELO

Nous étions satisfaits à l'issue de notre opération du 18 mars : bonne écoute des automobilistes et information bien ciblée. Sept d'entre nous étaient présents dans la bonne humeur.

Efficace, cette action l'a été mais aussi instructive car nous nous sommes aperçus que très peu de cyclistes utilisaient à bon escient les sas.

Du travail en perspective !

Le prospectus destiné au public en général est disponible auprès du CC37.



Traits clairs pour les Sas vélos à Tokyo !

L'hiver a été pour nous tous assez pénible, non pas tant en raison du froid (assez supportable) mais plutôt des soucis de voirie.

Nous avons parlé ailleurs du déneigement qui n'est pas venu (hormis à St-Avertin qui a engagé un déneigement efficace de ses pistes cyclables). C'est un point rouge à souligner.

Conséquences directes de l'enneigement (et du sablage): les bandes de peinture sont souvent effacées et il faut chercher son chemin. Le summum revient à l'avenue de Pont-Cher où à l'usage déjà existante se sont ajoutés des travaux.

Les chaussées se délittent et apparaissent des fissures et des nids de poules, surtout sur le bord droit... où nous circulons.

Ceci pour dire que nous n'abordons pas le printemps avec un grand sourire.

Regards constants vers la gare



On a vraiment du mal à loger nos vélos en gare et certains voyageurs renoncent. Mais la SNCF installe justement là des distributeurs de billets comme pour manger l'espace encore disponible.

L'AF3V suit au mieux l'avancement de Loire-à-Vélo et essaie de se faire entendre. C'est un travail de fourmi, très discret.

Loire-à-Vélo avance ... (?)

> Suivi

Intrusions

Le désespoir de notre patrouilleur! Des intrusions en pagaille sur le secteur de Saint-Pierre-des-Corps- La Ville aux Dames.

Les interventions de notre ami se sont concentrées sur la pose de panneaux B7 sans qui il est impossible de protester ou de verbaliser. Puis ensuite sur la pose de barrières et systèmes divers de dissuasion.

Nous craignons désormais la casse de ces barrières en bois et nous préparons les arrières.

...
Affaire à suivre, hélas.

Sortie sud De Tours.

Initiée par Cyclo-Transeurope, cette sortie nous intéresse particulièrement car les sorties sud de l'agglomération sont envahies par un trafic infernal. Hormis la mauvaise liaison Joué- Monts par la RD 86, nous avons peu de possibilités.

Au centre de Saint-Avertin, l'allée de l'Impériale a été revêtue ce qui nous permet de rejoindre la VV du Parc de la Camusière.

Au delà, la traversée de la Résidence semble rejetée. Il nous faudra donc aller plus loin ou prendre le chemin dans le virage (rue de l'Oisilet).

Au delà, pas de nouvelles de la ZAC et **rien de neuf pour rejoindre le tunnel du Chêne Pendu.**

Il nous faut un projet communautaire pour aménager une sortie digne de ce nom vers Evvres.

Notre balade du 3 octobre permettra de voir ou revoir ces grandes étendues boisées en lisière d'agglomération.

Loire-à-Vélo Est

Voici quelques informations glanées ça et là..

Tracé provisoire Husseau-Amboise : Les études sont toujours en cours et aboutiront dans plusieurs mois. Travaux en 2010 ou 2011. Ceci a été initié voici trois ans grâce à la pression des élus de l'Amboisie.

Nous rejoignons les préoccupations des élus pour des raisons diverses. Le tracé provisoire (qui pourrait devenir définitif pour des raisons de coût) est bosselé avec plusieurs pentes exagérées (avoisnant les 10%). Traversant des zones pavillonnaires, l'itinéraire est fréquenté par des automobilistes pressés sur une voie sinueuse sans grande visibilité. Le secteur pavillonnaire est de médiocre intérêt paysager et souffre d'une fréquentation pendulaire. L'arrivée sur Amboise est très... décevante.

De l'autre côté, le charmant village de Lussault offre plusieurs commerces, parfois de qualité qu'il serait stupide de ne pas proposer aux voyageurs. L'arrivée par les bords de Loire est d'une qualité supérieure avec des panoramas sur la Loire et le château. Les résidents (locaux et touristes nombreux) pourraient ainsi profiter d'une voie verte remarquable.

La traversée d'Amboise sur digue est une merveille sans toucher un centimètre de la sacro-sainte autoroute urbaine qui la longe.

Tracé Amboise- Rilly (en Loir-et-Cher) : La jonction Mosnes- limite du département sera faite en 2009 (avant l'été ?). Pour le reste un tracé provisoire sera installé bientôt.

Des points de vue divergents s'expriment sur le choix du tracé. Nous n'avons pas les éléments pour donner un avis. G.R.



En arrivant à Montlouis, se dresse un raidillon. Il n'est pas long mais il est sévère. Avec un niveau à bulle, nous mesurons 18%. Alors pas étonnant que la plupart montent la côte à pied.

Et le revêtement qui part en granulés. Ca dérape. Au sommet (photo de droite) une signalétique non adaptée à une voie verte.



L'AF3V est intervenue de diverses manières lors des dernières semaines:

Une pente de 18% a été mesurée en arrivant à Montlouis, près du camping. Ne pouvant plus rien modifier, nous écrivons pour demander la pose de panneaux annonçant la déclivité exceptionnelle (en montant et en descendant).

De même pour une pente de 14% sous le pont Charles-De-Gaulle.

Ce sont des obstacles infranchissables par les handicapés moteurs, y compris fauteuils électriques. Mais aussi pour certains voyageurs chargés.

Le secteur du Bois-Chétif, près de Rigny-Ussé reste très fragile. Par temps humide le sol sableux devient bourbeux. Nous intervenons pour proposer un traitement en place spécifique aux voies sableuses. Il s'agit d'« écovoine » distribué par ARD- Normandie.

Pas de bas-côté piétons, c'est la réponse de la présidente du CG en personne, Mme Claude Roiron à propos de Loire A Vélos entre La Ville aux Dames. Nous transmettons au CDRP pour vérifier qu'ils acceptent ce refus.

Stabilisé renforcé compacté qui s'effrite dans le secteur de la Métairie. Comme prévu, à peine un an après l'ouverture, des parties se dégradent et la voie devient granuleuse. Nous attendons la décomposition progressive du revêtement.

L'accident mortel de Savonnières fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Nous avons écrit à la municipalité de Savonnières pour limiter les vitesses sur les parties partagées de Loire-à-Vélo, notamment au Mitan-Bray. Demande qui fut satisfaite.

Rando

Une randonnée de printemps pour tous

Notre randonnée de printemps nous a conduit au Tas Lamarck, monument désormais célèbre car il empêche les cyclistes d'aller traverser la Loire au niveau de Montlouis. Lamarck n'a pas été que génial.

Rando de Printemps

Ce fut une journée sans soucis particuliers, tranquille et à un rythme de printemps.

L'intérêt de notre randonnée c'est qu'en à peine 40 km nous avons traversé des parcours très variés. Certains en ont été enthousiasmés.

La période n'était pas la meilleure car les vignobles n'étaient pas encore en fleurs. Mais chacun a pris note des astuces de parcours pour revenir ultérieurement.

Et puis le clou de la journée fut la cérémonie au Tas de Terre pour fêter ses cinq ans.

Photo a été prise qui sera reproduite en carte de vœux pour envoyer aux différentes collectivités qui pourraient y être pour quelque chose...

A deux pas de là se trouve le pont SNCF et sa traversée de Loire.

Arrivés sur l'autre rive, nous avons dégusté une bonne glace sur l'herbe en pensant aux prochains anniversaires...

A moins que...

Joyeux anniversaire Jean-Baptiste! Cinq ans déjà !!



Les tas de terre naissent au coin des routes soudainement, sans géniteur ni accoucheur. « La Génération spontanée » fut une théorie développée notamment par Lamarck qui se révéla être totalement fausse. Comme ce tas de terre n'a pas de géniteur, il est baptisé « Tas Jean-Baptiste Lamarck ». On voit derrière la petite route qui conduit à Vernou, à la future Voie Verte de Château-Renault et à la Véloroute des Varennes (vers Blois et Orléans en rive nord)..

> Avenir

Autres randonnées en vue.

Cette sortie réussie confirme un potentiel naissant de randonnée tranquille dans l'esprit loisirs des VVV.

Ce n'était pas gagné au sein de notre association de cyclistes très urbains. Mais les esprits évoluent et désormais les brochures de nouvelles voies vertes sont rapidement épuisées sur le stand AF3V.

Sans annonce dans la presse nous étions un nombre satisfaisant et oui, nous pouvons être confiants en l'avenir de ces randonnées.

Prudemment cependant, nous ne proposerons pas de sorties sur deux ou trois jours, ce qui est pratique tout à fait courante dans d'autres associations.

G.R.

Samedi 3 octobre 2009

Automne

Une randonnée est désormais prévue à l'automne, pour ne pas se laisser surprendre par les premiers froids. Toujours sur une journée.

C'est le samedi 3 octobre qui est prévu en hommage à un saint exceptionnellement sympathique. (*cherchez...*)

Cap au sud

Il nous a paru opportun d'organiser la prochaine balade vers le sud pour découvrir les avancées de notre future sortie sud par le Bois des Hâtes. Et puis pour profiter de petits bouts de l'Indre-à-Vélo en construction.

Itinéraire essentiel

De Tours puis St-Avertin nous viserons le tunnel du

Chêne-Pendu pour rejoindre Esvres. (Eolienne Bollée); Après déjeuner, nous suivrons la vallée de l'Indre vers Veigné (Arboretum) puis Montbazou (Donjon). Retour par les pistes cyclables de Joué ou Chambray.

Les Bons Enfants

Certains ont tout de suite sauté sur l'occasion pour penser à une visite au restaurant « les Bons Enfants » d'Esvres (12€) qui éveillent des souvenirs pour certains. Mais nombreux sont ceux qui penchent pour le pique-nique.

Prendre note

Ceci mérite préparations sur le terrain. Et nous donnerons tous les détails dans notre prochain numéro de septembre.

Promenade en Chinonais

L'ouverture de l'antenne Rigny-Chinon sur Loire-à-Vélo ouvre des possibilités intéressantes.

Par exemple, prendre le train le matin pour Chinon. De là, filer vers Rigny-Ussé par le nouveau trajet balisé. Poursuivre ensuite vers Savigny-en-Véron par l'itinéraire principal. Et rentrer à Chinon par l'antenne déjà ancienne et retour en train.

Vu l'absence de trains en fin de semaine, il est possible de prendre un aller-retour vers la gare de Port-Boulet. Tout ceci est indiqué sur le Carnet de Route 2007 (puisque'il n'est plus réédité). ...

Vélorution continue sa route. Et Cyclo-Transeurope nous sollicite une nouvelle fois pour un départ en juillet. Et puis, et puis en 2010 ce sera un Paris- Berlin en cheville avec Dynamobile.

Des vacances sans polluer

Tours -La Rochelle - Bordeaux – Bayonne
11 juillet au 29 juillet

Cette année, la randonnée sera belle, longue, ensoleillée, pluvieuse quand il faut. Elle empruntera toujours de beaux parcours, si beaux que parfois on s'y perd comme un certain canal dans la chanson, des chemins, des voies vertes, des routes calmes ...

En milieu rural, y compris les petites villes, il n'est pas toujours facile de réserver pour un groupe, surtout de trouver en nombre suffisant des chambres à lits séparés. L'hébergement ira du

gîte d'étape "convivial" à Bréhémont aux hôtels confortables sur plusieurs étapes, les seuls à offrir tous les types de chambres. Dans les auberges de jeunesse, nous aurons aussi des chambres individuelles, doubles ou à quatre personnes, selon les cas. Sauf à Bréhémont, le petit déjeuner est prévu à toutes les étapes. Le dîner est inclus à presque toutes les étapes sauf dans certaines villes (Tours, Libourne, Bordeaux, Bayonne).

La veille du départ, nos amis du **Collectif cycliste 37** nous feront visiter Tours by Night.

La rando commencera par des étapes assez courtes pour se mettre en jambes sur la **Loire à Vélo**. On obliquera vers le sud par la nouvelle véloroute **Le Touet à vélo**. Après Niort, on traversera le Marais Poitevin. On descendra tranquillement à la Rochelle par la petite route qui surplombe le canal de Marans. A la Rochelle, on prendra une journée de repos. Après avoir été rejoint peut être par des participants des **Francofolies** (10-14 juillet), on traversera le pays Charentais vers le parcours préconisé pour la vélo-

route Trans- Européenne, avec la belle voie verte qui part de **Barbezieux**. On ira ensuite à Bordeaux, avec visite de la ville avec **Vélocité**, en passant par la déjà célèbre **voie verte Roger Lapébie**. On visitera enfin les Landes un peu bousculées ces derniers temps, pour finir à la plage, juste pour les **Fêtes de Bayonne** (29 juillet au 2 août).

D'autres étapes seront courtes, on en profitera pour partir un peu plus tard.

Les étapes sont de longueur variable, en fonction des ressources hôtelières et de l'intérêt touristique. En cherchant bien, il doit y avoir une ou deux étapes assez longues, mais on

en a vu d'autres et tout le monde sera à l'arrivée. On essaiera de ne pas se perdre ces jours-là, mais ce n'est pas garanti. D'autres étapes seront courtes, on en profitera pour partir un peu plus tard ou arriver plus tôt, ou s'arrêter sur les berges d'une rivière.

Pourquoi faut-il réserver tôt ? Car c'est notre intérêt à tous pour organiser au mieux cette rando qui attire plus de monde. Sur certaines étapes, les places sont limitées. Pour ceux qui voudraient rester une nuit après la rando à Bayonne, nous avons réservé 12 places. Sur demande, nous pourrions voir s'il est encore possible de réserver des nuits supplémentaires. Attention, presque toute l'hôtellerie locale est déjà complète.

Cette randonnée est pour tous, enfin ceux qui acceptent de pédaler, de tous âges comme l'année dernière d'Alex du haut de ses huit ans à Louissette du haut de... son beau sourire.

Il est possible de régler par chèques-vacances.

Cyclo-TransEurope
32, rue Losserand 75014 PARIS
<http://transeuropeenne.free.fr>



A C.T.E. le vélo est un art. Les cinq sens sont sollicités!

Vélorution

a toujours une programmation très variée. Mais c'est toujours (ou presque) le premier samedi de chaque mois. À 14h15 tapantes sur les marches de l'Hôtel de Ville de Tours.

Voici les prochaines thématiques:

Mai: contre la publicité
Juin : Pont de Saint- Cosme.
Juillet : à définir;
Nous retiendrons plutôt cette initiative de vouloir protester contre cet indigne Pont de Saint- Cosme. Aucune énergie ne sera vaine pour éviter que cette veulerie tombe dans l'oubli.

Nos adhérents sont invités à participer à cette protestation.



Dynamobile vient en France pour 2008 pour aboutir pas très loin d'ici.



Quel est le pire ennemi du voyageur? La pluie ou la chaleur? Les côtes ou le vent? La sieste ou la fatigue?

Matériel

Aimer son vélo, c'est lui faire plaisir

Un vélo peut être un objet impressionnant ou séduisant. On ne doit rien lui refuser, même pas un bel antivol.

Les antivols à collier ont intéressé vivement les lecteurs qui ont indiqué des astuces particulières montrant l'intérêt de cette technique très fiable mais bon marché (20 € environ).

➤ Arceaux

Il existe des arceaux spécialement prévus pour mieux s'attacher. Ils ont une grande boucle d'acier tressé qui est à disposition.

De là on peut s'attacher en utilisant l'antivol à collier.

L'exemple le plus courant en Touraine vient des stationnements Décathlon. Ces arceaux d'aspect médiocre sont en fait très pratiques.

Voir photo ci-dessous:



Arceaux à chaînes devant Décathlon à Tours. Un système à verrouiller avec son propre antivol.

Le matériel de Vélo-Service à Amiens



Aline est fière de son « single-speed »

➤ Axa

Venant directement des Pays-Bas (Amsterdamer.fr), les antivols Axa Defenders sont imbattables pour le prix et la solidité.

Un côté pour la clé et un autre pour la chaîne.

On les trouve en grand nombre à la Vélostation d'Amiens. Nos photos en attestent. On peut facilement s'attacher à un point fixe ou attacher le vélo à lui-même.

➤ Abus



La célèbre marque Abus vend bien entendu des antivols à collier (ci-dessus Amparo 4850 à environ 30€).

Mais elle commercialise aussi une chaîne Abus 4800 (env. 20 €) qui se fixe sur le Amparo. Ci-dessous:



Voici la chaîne à fixer par la pointe sur le collier pour se relier à un point fixe.

Emotions

Aline est allée travailler aux Pays-Bas et quand elle est revenue quatre mois plus tard, le virus du vélo l'avait piquée. Et il lui restait du travail à faire...

Au final, pour la remercier, l'entreprise lui offrit en cadeau : un vélo ! Mais pas n'importe lequel!!!

Un **fixie** ...! C'est à dire un vélo à pignon fixe.

Cela change qu'il n'y a plus de freins, plus de vitesse, plus rien sur le guidon. Un cadre épuré et très beau. Le luxe des mordus: le top du top! Le fun du fun !

Reste à rouler et ce n'est pas simple! Une conduite un peu sportive, voire casse-cou, ce qui ne va pas arranger les cohabitations si la mode croit.

« **Single speed** ». Plus modestement, Aline bénéficie d'un rétro-pédalage. Ceci signifie qu'il faut pédaler en arrière pour freiner. Et donc il y a une roue libre. C'est nettement plus tranquille ainsi mais cela sur son

Pas de discours, testez!

Vous trouverez Aline dans le train entre Tours et Bléré.

Le vélo à pignon fixe c'est notre père à tous. Mais malgré la logique darwinienne il a survécu à l'invention de la roue libre.

C'est la machine obligatoire des pistards et sans pignon fixe, bien des épreuves seraient impossibles (ou déclassées). De nombreux coureurs de route utilisent des pignons fixes en hiver pour affiner le style et les jambes (car il n'y a aucun moment de repos).

Le pignon fixe permet de tenir des positions particulières sans mettre les pieds au sol (comme le sur-place) au feu rouge par exemple.

C'est aussi la bécane des coursiers, des livreurs, qui vont ainsi plus vite sur des machines plus solides.

Donc pour conclure, c'est pour une perle pour les jeunes, pardon les djeunes.

SOMMAIRE TAV 48

ACTIVITES	
Édito	1
Agenda, Nocturne, Vélo-école, internet	2
La mise en place du Code de la Rue; Jeanine Taligaud	3
Zoom sur notre dernière AG et vie de l'association	4
AVENIR	
Intermodalités : Train + car; des objectifs	5
Vélostation/ Maison du vélo; complémentarités?	5
Code de la Rue: l'application du 415-3	6
Terrain: l'évolution dans le département	6
CONTRASTES	
Ponts: Arcole, Mirabeau, charade	7
Feu vert: niveau zéro; neige, vélos de service, CVC	10
Feu Rouge : la Patrouille à Bordeaux; neige	11
Feu Rouge: la politique vélo du Conseil Général	11
DOSSIER FETE DU VELO	
Panorama des convergences	8
Programmation de la Ville de Tours	9
VELOROUTES et VOIES VERTES	
Sortie sud de Tours; avancée de Loire à Vélo, intrusions	12
Chinonais, bilan de la randonnée et projets	13
ADRESSES ET RECETTES	
Transeuropéenne 2009; programme Véloration	14
Antivols à collier; Fixies	15

Le Mot du Trésorier

Chers retardataires...
Si une croix rouge apparaît à droite sur votre étiquette, c'est que vous n'avez pas renouvelé votre adhésion. N'attendez pas un rappel.



Jean Boucher

L'Assemblée Générale a approuvé le principe d'une adhésion familiale à 18€ Pro-

fitez de cette opportunité pour grouper tous les membres de votre famille.

Notez bien:

Peu à peu votre carte d'adhérent vous donne des avantages et il est important de la conserver.

Le Grand TOURS A VELO

Magazine trimestriel du Collectif Cycliste 37

Responsable de la Publication : G. Rollin

Rédacteur : Gérard Rollin

Équipe Éditoriale ; A. Saintier ; T. Joire ; F. Ageorges ; P. Carabin ; F. Bousquet ; B. Largeaud ; MA. Jeanson ; I. Béjanin, G. Rollin ; J. Boucher; G. Clout; M-F. Hauvespre

Comité de Rédaction: G. Rollin; P. Carabin; F. Bousquet ; A. Saintier

Relecture : J-Luc Le Fouler; Annie Blanc; Agnès Saintier; F.

Bousquet S. Rambour

Impression : A2R ; 9 rue Guillaumet ; Tours

Tirage : 380 exemplaires

Adhésion annuelle 12 euros (à l'ordre du *Collectif Cycliste 37*)

Prix au numéro : 2 euros

T: 02.47.50.69.74

<tours@fubicy.org>

http://tours.fubicy.org

Exemplaire pour aveugles et mal-voyants, gratuitement sur demande au format PDF Texte.

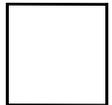
EXPEDITEUR :

Collectif Cycliste 37

Rédaction: M. Gérard Rollin

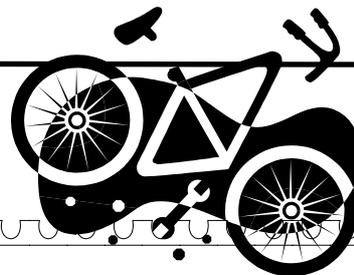
95, rue de Tours

37 270 St Martin le Beau



Destinataire :

.....
.....
.....



Bulletin d'adhésion 2009

NOM et Prénom :

Adresse:

Code postal et ville :

Mon téléphone : **Important** : Adresse électronique :

Souhaite adhérer (ré adhérer) au Collectif Cycliste 37 selon la formule (à entourer):

Individuelle 12 euros ; Réduite 6 € (Étudiants, chômeurs, RMI-istes); Bienfaiteurs : 25 €;

Adhésion Familiale 18 €; en ce cas, mentionner le nom des autres membres de la famille:

Nom prénom Nom prénom

Nom prénom Nom prénom

Nom prénom Nom prénom

Je vous paie la somme de euros par chèque à l'ordre du Collectif Cycliste 37

date

signature

Talon à retourner au trésorier : Jean BOUCHER; 16, allée François Villon; 37520 LA RICHE

Tel. 06 30 68 06 82

T : 02.45.47.22.23

<boucher-j@numericable.fr>